

## III. DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE

### III.1. LES HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Cf. Cartes 7 ; et Annexe 9

Le Formulaire Standard de Données (FSD) mentionnait six habitats d'intérêt communautaire présents sur le site, dont deux étaient prioritaires. Leur présence a été confirmée lors des prospections de terrain, et un autre habitat d'intérêt communautaire a été identifié : « Rivières des étages planitiaire à montagnard » (code Natura 2000 (ou UE) : 3260).

#### III.1.1. HABITATS DU LIT DE LA VEZERE

##### III.1.1.1. Rivières des étages planitiaire à montagnard (UE 3260)

Habitat élémentaire : Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, acides à neutres (3260-3)

Rattachement phytosociologique : alliance du *Ranunculion aquatilis*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Végétation immergée des rivières (CB 24.4)

Il s'agit de communautés aquatiques dominées par des Renoncules. Ici la Renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*), accompagnées de bryophytes, se développe au sein de cours d'eau permanents, d'ordres 2 à 6-8, plutôt courants, aux eaux oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, à pH acide à neutre, à richesse variable en nitrates, et restant assez pauvres en orthophosphates.

Sur le site, cette formation se rencontre essentiellement au niveau de petites zones de rapides, dans des secteurs de faible profondeur et au bon ensoleillement.

Cette formation est de taille souvent réduite et très localisée. Elle n'a en effet été observée que ponctuellement, au niveau de 5 stations, exclusivement dans la zone des gorges (partie amont du site).



Photo 7 : Rivière à renoncules

Sa composition est très appauvrie puisque seule la Renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*) y a été observée. Son état de conservation est jugé mauvais sur le site.

Cet habitat n'était pas cité au FSD.

### III.1.1.2. Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin (UE 6430)

Il s'agit de végétations de hautes herbes installées en bordure de cours d'eau et en lisière de forêts humides, aux étages collinéen et montagnard des domaines atlantique et continental. Ces "prairies" élevées sont soumises à des crues temporaires et sont caractérisées par l'absence d'actions anthropiques (fertilisation, fauche, pâturage). Il s'agit donc de milieux souvent fugaces qui subsistent cependant en lisière et au bord de chemins.

Sur le site de la Vallée de la Vézère, deux types de mégaphorbiaies ont pu être identifiés :

- les "Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes"
- les "Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces" ont pu être identifiés.

#### ➤ **Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (UE 6430-1)**

Habitat élémentaire : Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes (UE 6430-1)

Rattachement phytosociologique : alliance du *Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Communautés à Reine des prés et communautés associées (CB 37.1)

Il s'agit de formations très ponctuelles, dominées par la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) et quelques autres grandes hélrophytes comme la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*) ou l'Angélique des bois (*Angelica sylvestris*) qui se rencontrent çà et là le long de la Vézère, dans le secteur des gorges.

Quelques faciès dominés par le Scirpe des bois (*Scirpus sylvaticus*), formations devant être rattachées à l'association du *Scirpetum sylvatici*, ont également pu être identifiés.

Ce type de mégaphorbiaie forme des cordons en bordure des cours d'eau, en lisières et dans les clairières des forêts humides, ainsi qu'en bordure de prairie. Il se développe sur un sol très humide, engorgé, sur des substrats alluviaux de nature diverse. Il peut être soumis à des crues périodiques.

Cet habitat est plutôt présent en situation ensoleillée bien qu'il puisse subsister en lisière ombragée après reconstitution forestière.

Sur le site, les formations rattachées à cet habitat présentent une bonne typicité ainsi qu'un bon état de conservation, bien que certaines soient en cours de fermeture. L'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), la Reine des prés, la Salicaire commune (*Lythrum salicaria*), le Scirpe des bois, l'Angélique des bois, la Lysimaque commune ainsi que la Canche cespiteuse (*Descampsia cespitosa*), l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*), l'Iris

faux-Acore (*Iris pseudacorus*) et la Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*) sont les principales espèces caractéristiques rencontrées dans ce type de formation.

➤ **Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (UE 6430-4)**

Habitat élémentaire : Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces (UE 6430-4)

Rattachement phytosociologique : alliance du *Convolvulion sepium*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Ourlets riverains mixtes (37.715)

Il s'agit également d'une formation herbacée haute, qui se distingue de la précédente par la dominance d'espèces sociales comme l'Ortie, la Baldingère ou l'Eupatoire chanvrine, qui constituent souvent des formations paucispécifiques<sup>3</sup>.

Sur le site de la Vallée de la Vézère, cette formation est caractérisée par la dominance de l'Ortie dioïque et du Liseron des haies (*Calystegia sepium*) et peut donc être rattachée à l'association phytosociologique de l'*Urtico dioicae-Calystegietum sepium*.

Ce type de formation, qui se rencontre en bordure des rivières et des ruisseaux, est souvent soumis à des crues périodiques d'intensité variable, crues qui assurent l'apport en éléments organiques à l'origine du caractère eutrophe de ces milieux.

Le Liseron des haies, le Gaillard gratteron (*Galium aparine*), la Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea*), la Consoude officinale (*Symphytum officinale*), l'Ortie dioïque et l'Iris faux-Acore sont les espèces caractéristiques de ce milieu inventoriées sur le site.

Sur le site, les mégaphorbiaies eutrophes sont très peu présentes puisque seules deux stations ont pu être identifiées. Les formations rattachées à cet habitat présentent une bonne typicité mais un état de conservation moyen.

Tous les types de mégaphorbiaie sont marqués par l'absence d'action anthropique (fauche ou pâturage). Les menaces sont les mêmes pour ces deux formations, il s'agit principalement de la fermeture naturelle du milieu par colonisation par les essences des boisements alluviaux voisins, boisements avec lesquels elles sont en relations dynamiques.

La modification du régime hydrique à la suite d'aménagements hydrauliques, la pollution des eaux ainsi que l'envahissement par des espèces végétales introduites peuvent également altérer ces formations.



Photo 8 : Mégaphorbiaie  
à Scirpe des bois

<sup>3</sup> Communauté qui regroupe un petit ou un très petit nombre d'espèces.

### III.1.1.3. Forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne commun (*Alno-Padion*, *Alno incanae*, *Salicion albae* (UE 91E0\*))

Les forêts alluviales à Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*) et Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) sont les boisements occupant le lit majeur des cours d'eau, zones recouvertes d'alluvions récentes et soumises à des crues régulières. Elles se rencontrent en situations humides, inondées périodiquement par la remontée de la nappe d'eau souterraine, ou en bordure de sources ou de suintements. Elles peuvent être divisées en deux groupes selon la nature des essences qui les composent. Cet habitat regroupe donc les forêts de bois tendre, caractérisées par la présence de saules et de peupliers, et des forêts de bois dur, dominées par l'Aulne, le Frêne, parfois accompagnés du Chêne pédonculé. Seul ce dernier type a été identifié sur la vallée de la Vézère.

La vallée de la Vézère abrite trois habitats élémentaires, d'intérêt communautaire et **prioritaires**, dominés par le Frêne et l'Aulne :

- ✓ des Aulnaies-frênaies des rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses (91E0\*-6), développées sur les berges de la Vézère, dans les secteurs où le courant est important ;
- ✓ des Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux (91E0\*-8), développées le long de petits ruisseaux et de ruisselets affluents de la Vézère ;
- ✓ des Aulnaies à hautes herbes (91E0\*-11), formation très localisées, dans des secteurs où l'engorgement du sol est plus important (bord de ruisseaux à courant lent, secteur de la Vézère où le courant est plus lent).

Chacun de ces habitats élémentaires est caractérisé par quelques espèces herbacées propres.

Sur le site, les forêts alluviales sont limitées au secteur des gorges, la ripisylve ayant été totalement remplacée par des espèces introduites (Robinier faux-Acacia (*Robinia pseudacacia*) et Platane (*Platanus acerifolia*)) sur le reste du linéaire de la rivière.

Les boisements alluviaux présents ici sont constitués d'une flore relativement ordinaire, ne comportant, aucune espèce patrimoniale.

Cependant, ce sont des formations à forte valeur patrimoniale, notamment parce qu'elles constituent, entre-elles et avec les groupements voisins (prairies, mégaphorbiaies, milieux aquatiques et boisements voisins), des mosaïques d'habitats qui offrent de multiples niches écologiques à la faune.

#### ➤ **Aulnaies-frênaies des rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses (UE 91E0\*-6)**

Habitat élémentaire : Aulnaies-frênaies des rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses (UE 91E0\*-6)

Rattachement phytosociologique : alliance de l'*Alnenion glutinoso-incanae*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Bois de Frêne et d'Aulne des rivières à débit rapide (CB 44.32)

Il s'agit de boisements dominés par l'Aulne glutineux et le Frêne commun, se développant au bord des rivières à eaux rapides, des étages montagnard et collinéen, sur un substrat siliceux. Ces espèces sont accompagnées, sur le site de la Vallée de la Vézère, par l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), la Renoncule à feuilles d'Aconit (*Ranunculus aconitifolius*) et l'Épiaire des bois (*Stachys sylvatica*). Il est à noter que le cortège floristique présent dans les différentes stations de cet habitat sur le site est relativement pauvre en espèces caractéristiques et présente donc, globalement, une faible typicité.

Sur le site de la Vallée de la Vézère, l'aulnaie-frênaie des rivières à eaux rapides est bien présente (elle recouvre une surface de 44 ha) et se rencontre essentiellement dans les secteurs où le courant est important. Ainsi elle est bien représentée dans le secteur amont des gorges et est absente en aval de la station électrique du Pouch, à l'exception d'une grande formation située directement en aval du barrage du Saillant.

De plus, du fait de leur faible étendue spatiale, ces formations ne subsistent, bien souvent, que dans les vallées boisées, les formations développées dans les vallées occupées par des prairies ou des cultures ayant bien souvent disparues du fait de leur exploitation. La diversité floristique y est souvent plus élevée que dans les autres habitats forestiers de ces régions siliceuses. Ils constituent, en effet, un refuge pour un certain nombre d'espèces neutrophiles et mésohygrophiles. Enfin, ces formations contribuent, de façon non négligeable, à la protection des berges contre l'érosion dans ce contexte d'eaux vives. Ces différents éléments confèrent aux aulnaies-frênaies de rivières à eaux vives de la Vallée de la Vézère, une forte valeur patrimoniale.



Photo 9 : Forêt alluviale  
(aval du Saillant)

#### ➤ **Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux (91E0\*-8)**

Habitat élémentaire : Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux (91E0\*-8)

Rattachement phytosociologique : association du *Carici remotae* – *Alnetum glutinosae*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux (CB 44.311)

Ce type de formation, également dominé par l'Aulne glutineux et le Frêne commun, se développe au niveau des sources, des ruisselets, de rivières de faible importance, souvent à cours lent ou peu rapide.

Ces boisements sont caractérisés par une strate herbacée riche en Laïches, avec notamment la Laïche espacée (*Carex remota*) et la Laïche penchée (*Carex pendula*), assez présentes sur le site, ainsi que le Groseillier rouge (*Ribes rubrum*) et la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*). Ce sont ici des formations de très bonne typicité.

L'aulnaie-frênaie à Laïche espacée, qui constitue des galeries étroites et linéaires au bord d'un certain nombre de ruisseaux affluents de la vallée de la Vézère est présente de façon assez régulière sur l'ensemble du site (il représente une surface minimale de 8ha), essentiellement en rive droite.

Cet habitat de faible étendue spatiale a souvent été dégradé voire détruit par le passé, notamment dans les zones de prairies, et ne subsiste, comme ici, que dans les parties forestières des vallées. Il présente donc un intérêt patrimonial certain.

### ➤ **Aulnaies à hautes herbes (91E0\*-11)**

Habitat élémentaire : **Aulnaies à hautes herbes (91E0\*-11)**

Rattachement phytosociologique : association du *Filipendulo ulmariae* - *Alnetum glutinosae*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Bois de Frênes et d'Aulnes à hautes herbes (CB 44.332)

L'aulnaie à hautes herbes, en revanche, est peu présente sur le site. Elle a tendance à remplacer l'aulnaie-frênaie des rivières à débit rapide dans les secteurs où l'écoulement est ralenti, notamment dans le secteur situé en amont du barrage du Saillant.

Il s'agit d'un type de boisement dominé par l'Aulne glutineux, parfois accompagné du Frêne commun et dont la strate herbacée est caractérisée par la présence de grandes héliophytes comme la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), la Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*), l'Angélique sauvage (*Angelica sylvestris*) ou encore la Lysimaque commune (*Lysimachia vulgaris*), ainsi que par la Morelle douce-amère (*Solanum dulcamara*) et le Lierre terrestre (*Glechoma hederacea*). Sur le site, cette formation présente une typicité moyenne.

L'aulnaie à hautes herbes possède également un fort intérêt patrimonial car il s'agit d'un habitat peu fréquent et occupant généralement d'assez faibles étendues. Cet habitat offre, de plus, de multiples niches écologiques aux espèces végétales et animales.

Etant donné les faibles pressions exercées sur ces formations, les forêts alluviales de vallée de la Vézère présentent globalement un bon état de conservation, à l'exception de la formation située en aval du barrage du Saillant qui apparaît fortement asséchée.

Il faut cependant noter la présence, essentiellement dans les formations de type aulnaies-frênaises des rivières à eaux rapides, d'**espèces végétales allochtones** donc la dynamique est à surveiller car elles pourraient s'avérer envahissantes.

Il s'agit du Robinier faux-Acacia (*Robinia pseudacacia*) qui est bien présent sur l'ensemble de la vallée (surtout dans la moitié sud où il remplace la ripisylve naturelle), et de la

Renouée du Japon (*Renoutria japonica*) qui a été observée ponctuellement dans le secteur des gorges.

### III.1.2. HABITATS DES VERSANTS

#### III.1.2.1. Lande sèche européenne (UE 4030)

Habitat élémentaire : Landes atlantiques sèches méridionales (UE 4030-6)

Rattachement phytosociologique : alliance de l'*Ulicion minoris*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Landes atlantiques à *Erica* et *Ulex* (CB 31.23)

Il s'agit de formations dominées par les petits ligneux comme les Bruyères, la Callune (*Calluna vulgaris*) ou encore de l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), colonisant les sols oligotrophes, secs, sur les affleurements rocheux et les pentes des collines du Massif armoricain et de l'ouest du Massif central.

La Callune, le Genêt à balai (*Cytisus scoparius*), la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), la Jasionne des montagnes (*Jasione montana*), l'Ajonc nain (*Ulex minor*) ainsi que la Canche flexueuse (*Descampasia flexuosa*) sont les espèces caractéristiques de cette formation identifiées sur le site de la Vallée de la Vézère.

Sur le site, cette formation est très peu présente. Elle est, en effet, exclusivement cantonnée à la zone des gorges, où elle se rencontre sous forme de petits spots de bruyères disséminés çà et là sur des affleurements rocheux, notamment dans le secteur du site de « la Roche ».

L'état de conservation de ces reliques de landes sèches est moyen, notamment du fait de leur degré de fermeture. En effet, ces milieux sont fortement menacés par la colonisation de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), qui y forme de grandes plages monospécifiques.



Photo 10 : Lande sèche (site de la Roche)

### III.1.2.2. Pente rocheuse avec végétation chasmophytique (UE 8230)

Habitat élémentaire : non défini

Rattachement phytosociologique : non défini

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Végétation des falaises continentales siliceuses (62.2)

Il s'agit d'une formation très peu représentée sur le site (deux stations identifiées), développées sur des affleurements rocheux. Elle est caractérisée par quelques espèces, notamment des plantes crassulescentes comme l'Orpin hérissé (*Sedum hirsutum subsp. hirsutum*) et l'Orpin des rochers (*Sedum rupestre subsp. rupestre*), ainsi que des mousses et des lichens crustacés, avec également la Canche flexueuse (*Descompsia flexuosa*) et le Serpolet (*Thymus sp. serpyllum*).

Etant données les espèces observées, notamment les orpins, ce type de formation pourrait être rattaché aux « Pelouses pionnières continentales et subatlantiques acidiclinales des dalles siliceuses sèches et chaudes » (UE 8230-4). Cependant, ces formations n'étant pas assez développées et ne présentant que quelques espèces, ce rattachement reste à confirmer.

De plus, ces formations ponctuelles sont certainement davantage développées sur le site, étant donnée l'abondance des affleurements rocheux et des falaises, notamment dans la moitié sud des gorges. Néanmoins les grandes difficultés d'accès de certaines zones n'ont pas permis de mener des recherches exhaustives. Ces formations devraient donc faire l'objet d'une recherche particulière.

Ce type de formation était aussi identifié au niveau du site de la Roche, mais les stations décrites il y a quelques années n'ont pas été retrouvées. Elles ont certainement disparu du fait de la forte fréquentation touristique du site et/ou de la fermeture du milieu. Sur le site, leur état de conservation est jugé mauvais.



Photo 11 : Végétation chasmophytique



### III.1.2.3. Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Houx et parfois à If (UE 9120)

Habitat élémentaire : Hêtraie-chênaie collinéennes à Houx (UE 9120-2)

Rattachement phytosociologique : alliance du *Quercion roboris*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Hêtraie acidiphiles sub-atlantiques (CB 41.122)

Il s'agit d'une formation arborée dominée par le Hêtre, accompagné des Chênes (sessiles et pédonculés), dont le sous-bois est caractérisé par la présence du Houx (*Ilex aquilinum*) et par une strate herbacée souvent peu recouvrante et pauvre en espèces. Elle se développe sur des altérites de roches siliceuses, ici, le granite et les schistes.

Sur le site, cette formation est peu développée, bien que quelques beaux ensembles aient été identifiés au nord de Comborn (à proximité du lieu-dit la Côte de Chatras) ainsi qu'autour du Rocher du Chalard.

De plus, il s'agit de boisements présentant souvent une typicité moyenne à faible du fait de la faible présence du Hêtre et du Houx qui sont remplacés par du Châtaignier, favorisé par une gestion en taillis. La strate herbacée, en revanche, est bien caractéristique et a permis d'identifier ces formations avec certitude.

Ainsi, la hêtraie-chênaie de la vallée de la Vézère est caractérisée par le Hêtre (*Fagus sylvatica*), le Houx, souvent peu abondants, le Blechné en épis (*Blechnum spicant*), le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera peryclimenun*), le Mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*), la Canche flexueuse (*Descampasia flexuosa*), le Polytric élégant (*Polytrichum formosum*), la Solidage Verge-d'or (*Solidago virgaurea*), la Fougère aigle et la Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*).

Il est à noter que cette formation était probablement plus étendue sur le site et qu'elle a, bien souvent, été remplacée par des taillis, essentiellement des taillis de châtaignier, formation homogène et monospécifique sous laquelle la strate herbacée caractéristique de la hêtraie-chênaie ne s'exprime plus. L'état de conservation de cet habitat est jugé moyen.



Photo 12 : Hêtraie à Houx

### III.1.2.4. Forêts de pentes, éboulis, ravins du *Tilio-Acerion* (UE 9180\*)

Les forêts de pentes, éboulis et ravins sont des boisements composés d'essences secondaires telles l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) ou encore les Tilleuls (*Tilia platyphyllos* et *Tilia cordata*), se développant sur des éboulis grossiers, des pentes abruptes rocheuses ou des colluvions grossières de versants.

Sur la Vallée de la Vézère, deux habitats élémentaires appartenant à cet habitat d'intérêt communautaire **prioritaire** ont pu être identifiés :

- la Tillaie hygrosциaphile, calcicole à acidophile, du Massif central et des Pyrénées (UE 9180\*-10),
- la Tillaie acidiphile à Valériane triséquée du Massif central (UE 9180\*-14).

Dans les deux cas, il s'agit de formations acidiphiles, présentant une physionomie semblable, développées sur des éboulis grossiers, constituées de gros blocs rocheux instables, et dominées par le Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), le Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*), et le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*). Leur strate herbacée est marquée par la présence de fougères acidiphiles dont la Fougère affine (*Dryopteris affinis*) et le Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*). Elles abritent, de plus, quelques individus de Sureau à grappes (*Sambucus racemosa*), arbuste montagnard assez rare dans la région en dessous de 400m d'altitude.

Ces deux formations se distinguent donc essentiellement par la composition de leur cortège herbacé.

L'habitat naturel générique de forêt de pente du *Tilio-Acerion* est représenté sur l'ensemble du territoire national, mais est assez localisé et se décline en différentes variantes. Ainsi, les deux habitats élémentaires identifiés sur le site, la Tillaie hygrosциaphile et la Tillaie acidiphile, se rencontrent dans le Massif Central et les Pyrénées, de l'étage collinéen (200m) à l'étage montagnard moyen (1400m).

Ce sont des formations rares à l'échelle nationale, présentant une haute valeur patrimoniale. Leur intérêt sur le site est d'autant plus fort qu'elles sont ici dans la limite ouest de leur aire de répartition et que certaines formations présentent une surface importante. De plus, ces boisements participent à des mosaïques d'habitats, notamment avec les Hêtraies-chênaies acidiphiles colliénennes (9120-2), constituant ainsi des ensembles de grande valeur patrimoniale.

Les espèces caractéristiques de ces deux formations sont :

Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), Tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*), Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), Noisetier (*Corylus avellana*), Sureau à grappes (*Sambucus racemosa*), Fougère affine (*Dryopteris affinis*), Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*).



Photo 13 : Forêt de pente

➤ **Tillaies hygrosциaphiles, calcicoles à acidicoles, du Massif central et des Pyrénées (UE 9180\*-10)**

Habitat élémentaire : Tillaies hygrosциaphiles, calcicoles à acidicoles, du Massif central et des Pyrénées (UE 9180\*-10)

Rattachement phytosociologique : alliance du *Tilio platyphylli* – *Acerion pseudoplatani*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Forêts mixtes de pentes et ravins (41.4)

Cette formation est caractérisée par la dominance des tilleuls accompagnés notamment par l'Erable champêtre (*Acer campestre*) et le Frêne commun, avec une strate arbustive dominée par le Noisetier (*Corylus avellana*) ainsi qu'un tapis herbacé très riche en fougère avec, ici, le Polistic à aiguillons, la Fougère affine et la Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*).

Ce type de boisement se développe sur des éboulis grossiers, sur des pentes fortes, généralement sur les versants ou les fonds de ravins. Le sol y est souvent limité à de la terre fine s'observant entre les blocs. La tillaie hygrosциaphile occupe une petite surface sur le site où elle est disséminée en petits spots situés majoritairement en rive droite.

Les espèces spécifiques à cette formation sont :

Tamier commun (*Tamus communis*), Fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), Cardamine impatiente (*Cardamine impatiens*), Lamier jaune (*Lamium galeobdolon subsp. galeobdolon*), Erable champêtre (*Acer campestre*)

Cet habitat est jugé en bon état de conservation sur le site.

➤ **Tillaies acidiphiles à Valériane triséquée du Massif central (UE 9180\*-14)**

Habitat élémentaire : Tillaies acidiphiles à Valériane triséquée du Massif central (UE 9180\*-14)

Rattachement phytosociologique : sous-alliance du *Descampsio flexuosae* – *Acerion pseudoplatani*

Rattachement à la nomenclature CORINE Biotope : Forêts mixtes de pentes et ravins (41.4)

Il s'agit d'érablaies ou de tillaies qui occupent des stations de taille réduite sur des pentes fortes. Le sol y est constitué de gros blocs siliceux plus ou moins mobiles entre lesquels la terre fine est rare.

Elle se distingue de la tillaie hygrosциaphile par la présence d'espèces à affinité plus acidiphile comme le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera peryclimenun*), le Polypode commun (*Polypodium vulgare*), la Luzule des bois (*Luzula sylvatica*) ou encore la Canche flexueuse (*Descampasia flexuosa*), ainsi que par l'absence d'Erable champêtre. Cette formation occupe une surface supérieure à la tillaie hydrosciaphiles, soit environ 21ha, et ne semble pas présenter de préférence vis-à-vis de l'orientation.

Les espèces spécifiques à cette formation sont le Chèvrefeuille des bois (*Lonicera peryclimenun*), le Polypode commun (*Polypodium vulgare*), le Luzule des bois (*Luzula sylvatica*) et la Canche flexueuse (*Descampasia flexuosa*).

Cet habitat est jugé en bon état de conservation sur le site.

Suite à l'étude par le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) des relevés phytosociologiques concernant cet habitat, il apparaît que la surface identifiée en forêt de pentes pourrait être surestimée. Il sera donc nécessaire de réaliser un complément d'inventaire afin de vérifier la validité de l'identification, notamment sur les lieux correspondant aux relevés phytosociologiques n° 6, 12 et 13. Ce complément sera proposé dans la fiche action n° 32.